

1. Rapport explicatif selon l'art. 47 OAT

- > Annexe : Analyse des zones d'intérêt général
- > Annexe : Analyse des PAD
- > Préavis de la DAEC du 14 novembre 2018
- > Préavis du SECA du 22 mars 2023
- > Tableau du suivi des modifications
- > Plan du suivi des modifications des zones

2. Plan d'affectation des zones

- > 1:5000 sans suivi des modifications
- > 1:5000 avec suivi des modifications

3. Règlement communal d'urbanisme (RCU)

- > Sans suivi des modifications
- > Avec suivi des modifications

4. Plan directeur des sites, du paysage, des circulations et de l'énergie

- > 1:5000 sans suivi des modifications
- > 1:5000 avec suivi des modifications

5. Aperçu de l'état de l'équipement (AEE)

- > Plan au 1:10000

6. Plan communal des énergies

7. Etude de bruit - Secteur Ogoz

Seuls les éléments modifiés font l'objet de la présente procédure et sont ainsi expliqués dans le présent document.